COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
BRIANCE • COMBADE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-deux, le treize juin à dix-neuf heures trente, le CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES BRIANCE-COMBADE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle Jane Limousin sous la Présidence de M. Yves LEGOUFFE, Président.

Date de convocation des membres du Conseil : 3 juin 2022
Nombre de membres en exercice : 25
Nombre de membres votants : 22
Etaient présents (19) : BOURLIATAUD Isabelle ; BROUSSE Didier ; CHANGION Daniel ; COUEGNAS David ; DAUDE Dominique ; DEBLOIS Marie-Noëlle ; DE CUYPER Micheline ; DIDIERRE Jean-Gérard ; FOUR Franck ; FORESTIER Joël ; JEANDILLOU Corinne ; LAFARGE Didier ; LAUBARY Dominique ; LE GOUFFE Yves ; MATINAUD Gilles ; MONZAUGE Christian ; RAIGNE Philippe ; RIVET Françoise ; SERRUT Valérie
Pouvoirs (3) : LAFARGE Monique à DE CUYPER Micheline ; SAUTOUR Jean-Claude à RAIGNE Philippe ; WAMPACH Joe à MONZAUGE Christian
Absents excusés (2) : LAVAUD Henri ; LEYGNAC Roland
Absents (1) : BLANQUET Géraldine ;
Secrétaires de séance : DAUDE Dominique et DE CUYPER Micheline

Délibération n° 2022-60 : DM n°1 annexe SPANC

Vu le CGCT ;
Vu l'instruction comptable M49

Monsieur le Président propose la Décision Modificative suivante sur le budget annexe SPANC afin de faire face aux annulations sur exercices antérieurs (en lien avec des erreurs de facturation) :

En virement de crédit,
Dépense ouverte en DF chapitre 67 Charges exceptionnelles article 673 Titres annulés sur exercices antérieurs : + 300 €

Accusé de réception en préfecture
087-248719338-20220613-2022-60-BF
Date de réception préfecture : 16/06/2022

Communauté de communes BRIANCE • COMBADE
4 place Eugène Degrassat . 87130 . Châteauneuf-la-Forêt
Tél. 05 55 69 39 32 - Fax 05 55 69 46 88
E. mail : cdc@briancecombade.fr

Imprimé sur papier recyclé

Dépense réduite en DF chapitre 012 Charges de personnel et frais assimilés article 6215
Personnel affecté par la collectivité de rattachement : - 300 €

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- **D'ADOPTER la décision modificative ci-dessus du budget annexe SPANC**

Fait et délibéré les, jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme à Châteauneuf la Forêt, le 13 juin 2022

COMMUNAUTE DE COMMUNES BRIANCE-COMBADE
CHATEAUNEUF LA FORÊT 87130

Le Président
Yves LE GOUFFE

Accusé de réception en préfecture
087-248719338-20220613-2022-60-BF
Date de réception préfecture : 16/06/2022